



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3361

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2018-2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3361**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2018-2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plus de 10 ans, l'UNIPOP, fondée sur des principes de gratuité et de transversalité des connaissances, propose à toutes et à tous un espace de partage des savoirs, animé par une trentaine de professeurs bénévoles issus de l'enseignement supérieur ou du secondaire.

I - Objectifs

L'UNIPOP développe un cycle de cours et d'ateliers qui s'appuie sur la rigueur des enseignements dispensés dans une université et, l'ouverture des "cafés philosophiques" fondés sur l'interactivité et la pratique du dialogue. Ces cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

L'UNIPOP est aujourd'hui bien ancrée sur le territoire métropolitain autour d'un cycle de conférences et de cours sur des thèmes renouvelés et d'actualité. Un partenariat fort s'est développé au fil des ans avec les Villes de Lyon et Villeurbanne, partenariat qui se concrétise, notamment, par un accueil des conférences dans les locaux des Archives municipales de Lyon, de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, du Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne et du cinéma Comœdia situé à Lyon 7°, mais aussi par des actions culturelles exceptionnelles ou régulières au Périscope à Lyon 2°.

II - Compte-rendu des actions 2017-2018 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2018-2623 du 16 mars 2018, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de 8 500 € au profit de l'association UNIPOP pour la saison 2017-2018.

Celle-ci a donné lieu à l'organisation de 70 interventions, cours et conférences d'octobre 2017 à juin 2018, autour du thème : "Marche ou rêve". Les partenariats se perpétuent avec le TNP de Villeurbanne pour Résonnances, avec les Archives municipales de Lyon pour le festival Interférences sur le thème de la guerre de 14-18, ou encore avec le Périscope pour l'organisation de cabarets poétiques dans cette salle de spectacles où environ 100 personnes sont régulièrement accueillies. Un partenariat avec le Comœdia a ouvert la saison avec un ciné-débat animé par Lilian Mathieu autour du film "120 battements par minute" devant 350 personnes, et une intervention a été réalisée à l'Université Lyon 3, autour du spectacle "La demande d'emploi" de Michel Vinaver et à l'Université Lyon 2, campus de Bron, autour d'Ubu Roi.

Le constat a été fait d'une diversification et d'un rajeunissement du public. De nouveaux intervenants ont élargi le champ des savoirs en proposant de nouvelles disciplines et de nouvelles expériences, dont une rencontre poètes-musiciens, ou encore une conférence musicale avec l'association Raja-Tikva, voyage à travers les identités dans la musique arabo-andalouse.

Les "expériences" théâtrales et les cabarets poétiques au Périscope ont encore rencontré cette année un franc succès, dont la conférence philosophique dialoguée avec des comédiens, et 3 activités théâtrales qui ont réuni une cinquantaine de personnes par séance.

Le 22 juin, une trentaine de jeunes québécois sont venus au Périscope avec leurs professeurs pour célébrer la fête de la musique. Ces professeurs ont eux-mêmes fondé une UPOP à Montréal. Cette visite touristique et culturelle permet aux jeunes étudiants de rencontrer et débattre avec des professeurs de l'UNIPOP.

L'activité de l'UNIPOP s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon en matière de diffusion des savoirs et d'accès à tous à la connaissance. La dynamique intellectuelle impulsée depuis plus de 10 ans en fait un acteur reconnu de l'éducation populaire.

La Ville de Lyon et la Métropole appuient ainsi les activités d'acteurs structurants de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'Université de Lyon, mais aussi les activités complémentaires des acteurs de l'éducation populaire, comme l'Université populaire.

III - Programme de la saison 2018-2019 et budget prévisionnel

La saison 2018-2019 porte sur le thème : "Prenons l'air, ouvrons les frontières", frontières géographiques, intellectuelles et sociales, ce qui ramène aux principes fondateurs d'éducation populaire d'UNIPOP, avec de nouveaux spécialistes qui ont proposé leur concours, historiens, anthropologues, géographes, urbanistes etc. De nouvelles idées pédagogiques sont également proposées avec des cours à 2 intervenants dans des disciplines différentes : philosophie-art, psychologie-cinéma etc.

Un partenariat avec le Comoedia a ouvert la saison avec le ciné-débat animé par Guillaume Carron, autour du film "Libre" de Michel Toesca. Environ 70 interventions cours et conférences sont programmés d'octobre 2018 à juin 2019, toujours avec les partenaires suivants : TNP de Villeurbanne pour Résonnances, les Archives municipales de Lyon, ou encore le Périscope pour l'organisation de cabarets poétiques et l'Université Lyon 3 pour une conférence sur le thème de la liberté en prison.

Des conférences sont programmées sur le métissage en musique avec le cycle Musique et Société, telles que "Existe-t-il une musique américaine ?" ou "l'interculturalité hispanique", et sur l'hospitalité avec l'association Raja-Tikva, association pour l'amitié judéo-arabe, ou encore sur l'existence ou non de "frontières naturelles" avec des géographes et des anthropologues.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
maintenance informatique	1 900	fonds propres	371
fournitures administratives	50	Métropole de Lyon	9 000
assurance	110	don Québec	600
publicité et communication	6 600		
déplacements, missions, réception	1 200		
frais bancaires	111		
<i>Sous-total 1</i>	<i>9 971</i>	<i>Sous-total 1</i>	<i>9 971</i>
location de salles	7 000	prêt de salles	7 000
charges personnel	35 000	bénévolat	35 000
<i>Sous-total 2</i>	<i>42 000</i>	<i>Sous-total 2</i>	<i>42 000</i>
Total	51 971	Total	51 971

Pour soutenir cette initiative qui valorise la vie intellectuelle sur le territoire et permet la diffusion des savoirs à ceux qui en sont éloignés, il est proposé que la Métropole apporte son soutien à l'association UNIPOP de Lyon, à hauteur de 9 000 €, au titre de la saison 2018-2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € au profit de l'association UNIPOP de Lyon pour l'organisation de sa saison 2018-2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association UNIPOP de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 9 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.